

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 31 (1902)

Heft: 13

Rubrik: Réforme orthographique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

corolle, des étamines, un pistil, etc. Ce n'est pas assez l'intéresser. Le maître, désireux de semer l'agrément et d'attirer l'attention dans ses leçons, fera connaître, pour chaque plante, le nom français et même *patois*, les propriétés des principales plantes, leur utilité spéciale ; il fera comparer, observer, montrer à l'écolier, avide de nouveautés, des fleurs inconnues jusqu'ici. Le lendemain, l'enfant les apportera lui-même, saura en redire le nom, et fera part avec plaisir des particularités de chaque plante. Le maître aura soin d'ajouter pour chaque fleur un détail qui charmera l'enfant. Ainsi, le bouton d'or sert à faire des guirlandes destinées à orner les croix des champs à l'occasion des processions des Rogations. L'herbe aux verrues (son nom le dit) renferme un suc jaune utile dans la destruction des verrues. La petite oseille (pain de coucou) appellera aux écoliers des promenades dans la forêt voisine. Et ainsi de suite. Mais, pour donner ces détails, il faut que le maître lui-même travaille, qu'il soit observateur et qu'il prépare à l'avance ce qu'il veut dire pour plaire à ses jeunes auditeurs.

Ce n'est pas encore tout. L'écolier sera heureux de connaître l'endroit où grandit telle plante, et, dans ce but, il faudra organiser de petites courses scolaires à la prairie voisine, au bois frais et ombragé qui limite le village. Voilà un puissant moyen de remédier à l'ennui et de chasser la redoutable monotonie, fléau de l'école. De la sorte, l'enfant aimera l'école même en été, et, je crois, surtout en été. Et l'aimant, non seulement il passera bien son temps en conversant avec les œuvres les plus belles de la création, mais il apprendra des choses à la fois utiles et charmantes qui formeront en lui le jugement et l'habitueront à réfléchir même sur les objets en apparence peu importants.

Dès lors, le maître lui-même sentira redoubler son courage et pourra reconnaître, au sein de son école, les avantages précieux de la variété dans le travail.

F. B.



RÉFORME ORTHOGRAPHIQUE

Nous avons reproduit naguère, sur la réforme de l'orthographe, trois articles tirés de la *Tribune de Lausanne*, dans le but de tenir nos abonnés au courant d'un débat qui intéresse si fort l'enseignement du français.

M. L. Mogeon, directeur du *Signal sténographique*, qui a signé l'un de ces articles, nous écrit pour ajouter une observation, sans laquelle nos lecteurs seraient mal informés sur ses intentions et sur son activité.

En lisant les deux articles reproduits dans le *Bulletin-Ecole* du 15 mai, en particulier celui qui a pour titre « Troisième et dernière cloche », on pourrait aisément se figurer que M. Mogeon ne s'occupe pas de la simplification des consonnes doubles. Or, il suffit de parcourir la brochure *L'Orthographe française en voie de simplification* (Lausanne, librairie Duvoisin, 1902, 64 pages in-8) pour se convaincre de l'importance que son auteur attache à la simplification de cette partie du programme réformiste.

M. Mogeon a, d'ailleurs, clairement manifesté sa pensée dans un autre travail, publié en 1901, *La prononciation des consonnes doubles*, où il s'efforce de « montrer par quelques exemples tirés de trois grands dictionnaires, ceux de l'Académie, de Littré et de Hatzfeld-Darmesteter que les réformistes ont avec eux, non seulement le bon sens, mais la vérité sans fard, quand ils réclament une simplification des consonnes doubles ».

Il faut donc reconnaître que l'activité de M. Mogeon s'applique aussi bien aux consonnes doubles qu'à la suppression de l'*x* final. Le courageux défenseur de la réforme de l'orthographe ajoute, en terminant sa communication, qu'il pourrait à bon droit reprocher à ses honorables contradicteurs d'agir comme s'ils n'avaient pas voulu comprendre sa pensée. Ce n'est pas ainsi qu'il entend la discussion : elle doit être plus sérieuse que folichonne.



RAPPORT

sur l'administration de la Caisse de retraite des membres du corps enseignant primaire et secondaire du canton de Fribourg, pour l'année 1901, lu à l'assemblée générale du 9 juin 1902, à Fribourg.

MESSIEURS,

A teneur des prescriptions de la loi et du règlement de la Caisse de retraite, votre Comité a l'honneur de soumettre aujourd'hui à votre approbation les comptes de dite Caisse pour l'année 1901. En même temps, il croit de son devoir de porter à votre connaissance tous les chiffres et renseignements de nature à vous donner une idée exacte de la situation financière actuelle de notre association, ainsi que les principaux faits qui ont marqué son administration pendant l'année écoulée.

Etat des sociétaires.

Au 31 décembre 1901, la Caisse de retraite comptait 519 membres, que l'on peut classer comme suit :

a)	Sociétaires ayant reçu la pension de 80 fr.	.	.	:	.	58
b)	»	»	»	de 120 à 300 fr.	:	29
c)	»	»	»	de 300 ou 500 fr.	:	21